

Gouvernance responsable et durable du pétrole et du Gaz

Contributions des OSC dans la réflexion prospective sur les choix économiques et écologiques

Notes de synthèse des panels



Déclarations des Organisations Citoyennes et écologistes du Sénégal



Sommaire

Sigles et Abréviations

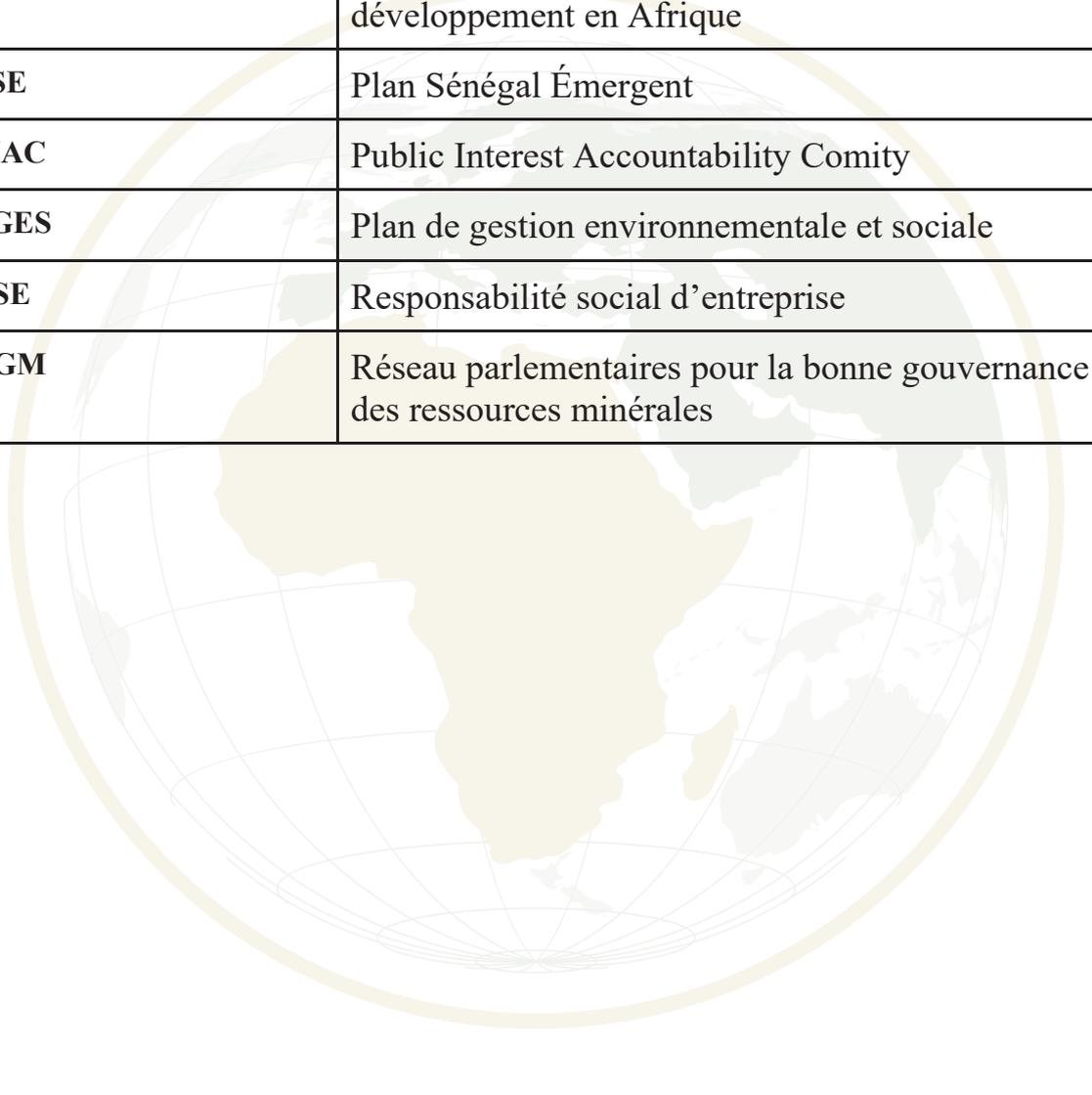
- **Note de synthèse 01** : Défis et Opportunités pour le Sénégal dans le domaine de la production pétrolière
- **Note de synthèse 02** : Les actifs échoués du Sénégal : l'Impact de la COVID-19 et de la transition énergétique sur le secteur pétrolier offshore
- **Note de synthèse 03** : Inclusion et participation de la société civile dans le processus de prise de décisions

Déclarations des Organisations Citoyennes et Écologistes du Sénégal

Annexes

Sigles et Abréviations

AMES	Alliance des acteurs et Métiers de l'Énergie au Sénégal
AJE	Action pour la justice environnementale
AIE	Agence internationale des énergies
CCS	Carbone capture storage
CPDN	Contribution prévue déterminée au niveau national
CDN	contribution déterminée au niveau national
COP21	21eme Conférence des parties
COP26	26eme Conférence des partie
DFI	Décision finale d'investissement
DEEC	Direction de l'environnement et des établissements classés
FEE	Femmes, Enfants et Environnement
FONSIS	Fonds Souverain d'investissements Stratégiques
FMI	Fonds Monétaire International
GIECC	Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques
GES	Gaz à effet de serre
IPNG	Institut National du pétrole et du gaz
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les industries extractives
LSD	Lumières Synergie et Développement
NRGI	Natural Resources gouvernance Institut
OCDE	Organisation for Economic Co-operation and Development
ONG	Organisation non gouvernemental



OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OSC	Organisation de la société civile
OSIDEA	Observatoire de suivi des indicateurs de développement en Afrique
PSE	Plan Sénégal Émergent
PIAC	Public Interest Accountability Comity
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
RSE	Responsabilité social d'entreprise
RGM	Réseau parlementaires pour la bonne gouvernance des ressources minérales

INTRODUCTION

Le secteur des industries extractives au Sénégal, resté longtemps marginal et discret, émerge comme une nouvelle tendance et suscite l'intérêt des acteurs internationaux et nationaux. En effet, les dernières découvertes pétrolières annoncées depuis 2014 ont provoqué un débat jusque-là centré sur les retombées financières éventuelles de leur exploitation au détriment des enjeux économiques, environnementaux, sociaux. Cependant, la pandémie à Covid-19 présente une opportunité de transformation mondiale vers un développement durable, propre et respectant la justice sociale. En effet, de nombreux États sont engagés dans une décarbonisation de leur économie interne et ont adopté la taxe carbone internationale dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au moment où le Sénégal est sur le point de devenir un important producteur d'hydrocarbures, il plane une incertitude sur le secteur du pétrole qui semble être en déclin.

Pour éviter le syndrome hollandais, il est nécessaire selon Monsieur Elimane Kane, Président de LEGS-Africa, de poser le débat de la gouvernance des ressources extractives notamment le pétrole et le gaz et leurs impacts pour le Sénégal, sur la base d'une recherche rigoureuse et de données objectives. Il s'agit pour la société civile d'échanger, discuter sur les perspectives de l'exploitation des hydrocarbures au Sénégal. Le dessein est surtout d'exposer les prévisions, les éventuels problèmes du secteur et les risques que nous courons. Ainsi, un échange entre les parties prenantes permettra d'analyser les décisions publiques prises dans ce secteur et de déterminer dans quelle mesure sont-elles véritablement favorables à l'intérêt public national et aux objectifs de développement durable notamment les impacts environnementaux et socio-économiques.

Dans le même ordre d'idée, Mme Usha Ziegelmayer, Directrice de la Fondation Heinrich Böll au Sénégal, aborde une problématique importante et pertinente pour le Sénégal qui marche vers la production d'énergies fossiles : « Le nouvel ordre économique annonce-t-il la fin de l'ère du pétrole ? » Elle introduit de fait l'importance de réfléchir, discuter et mener un plaidoyer pour la bonne gestion des ressources pétrolières et gazières.

C'est en ce sens qu'une série de webinaires a été initiée par LEGS-Africa en partenariat avec plusieurs organisations de la société civile nationale et internationale, et l'appui de la fondation Heinrich Böll Stiftung. La première concertation portant sur les défis et opportunités du secteur pétrolier et gazier a conduit à cette seconde session d'échanges sur les actifs échoués du Sénégal, en tenant compte de l'impact de la COVID-19 et de la transition énergétique. À la suite de ces deux sessions et d'une troisième portant sur l'inclusion et la participation au processus de décision, les acteurs et actrices de la société civile ont réfléchi à une position et contribution commune concernant l'avenir de ce secteur au Sénégal.

Note de synthèse 1

Opportunités et défis pour le Sénégal dans le domaine de la production pétrolière et gazière



La première concertation organisée, entre les membres de la société civile (Lead Sénégal, AMES, LSD, FEE, Green Senegal, AJE, Forum civil) et acteurs indépendants (NRGi , Open Oil), a été tenue pour mener une discussion franche sur les opportunités et défis pour le Sénégal dans le domaine de la production pétrolière et gazière.

Messages clés

- Les pays qui s'engagent dans la production de pétrole et de gaz à grande échelle sont confrontés à un certain nombre d'écueils. Le Sénégal peut tirer des enseignements de l'expérience d'autres « nouveaux producteurs » en Afrique.
- Le Sénégal risque de faire face à des attentes démesurées, qui pourraient conduire à des pressions politiques en faveur de niveaux de dépenses disproportionnés. Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer pour contribuer à un débat public éclairé sur les ressources pétrolières et gazières.
- Les perspectives du Sénégal en matière de revenus pétroliers et gaziers sont incertaines en raison de la possibilité de retards dans la production et de volatilité des prix. Les décideurs sénégalais devraient envisager de multiples scénarios et faire preuve de prudence dans leur planification des dépenses futures.
- Les autorités sénégalaises (en particulier, le ministère des Finances et du Budget et l'Assemblée nationale) devraient continuer à s'abstenir d'accorder des allègements fiscaux aux projets qui ont déjà fait l'objet d'une décision finale d'investissement et devraient procéder à des audits de coûts rigoureux.
- Les autorités sénégalaises (en particulier la Présidence de la République, le ministère du Pétrole et des Énergies, le ministère des Finances et du Budget et l'Assemblée nationale) peuvent utiliser les années qui précèdent la production pour mettre en place un contrôle rigoureux des dépenses et de l'investissement provenant des ressources (par exemple, par le biais du fonds souverain) et s'engager à respecter une règle budgétaire qui fixerait la part des revenus pétroliers et gaziers à dépenser et à investir.
- Les plans de conversion du gaz en électricité (ou « gas-to-power ») du gouvernement sénégalais pourraient fournir au pays une énergie moins chère, plus propre et plus accessible. Mais ils comportent également des risques que le pays ne se retrouve piégé dans le gaz, ce qui pourrait compromettre la viabilité budgétaire (par des contrats « take-or-pay » et empêcher le pays de tirer pleinement parti des énergies renouvelables alors qu'elles deviennent de plus en plus attrayantes.



I - Les Défis liés à l'exploitation des hydrocarbures

Natural Resource Governance Institute (NRGI) basé à New York, est axé sur la production de connaissances et l'émission de recommandations qui peuvent inspirer des réformes. Cet institut a pour objectif d'accompagner les parties prenantes dans l'amélioration de la gouvernance, les lois et pratiques qui entourent l'exploitation pétrolière et minière sur toute la chaîne décisionnelle (choix du titre, gestion des impacts, collecte et distribution des revenus), renseigne Docteur Hervé Lado, économiste, West Africa regional manager.

Partant du postulat que, selon la charte de gouvernance des industries extractives, il existe beaucoup de risques tout au long de la chaîne de production, Monsieur William Davis, économiste et chercheur à NRGi a présenté les résultats d'une étude comparative des expériences de différents pays africains nouveaux producteurs, pour accompagner le Sénégal dans sa démarche vers l'économie du pétrole et du gaz.

Ainsi, l'étude a été structurée autour de six (06) principaux risques identifiés :

1. Gérer les attentes du public

Sur dix (10) pays d'Afrique subsaharienne étudiés, le Sénégal est la quatrième réserve de gaz prouvée et probable, et la plus faible en pétrole. Donc, les ressources en hydrocarbures du pays sont modestes. Les estimations prévoient une production à hauteur de soixante (60) barils par personne pendant 25 ans pour les deux projets qui ont déjà une Décision Finale d'Investissement (DFI), à savoir GTA et Sangomar. Dans beaucoup de pays nouveaux producteurs, un excès d'optimisme du public a été relevé, le Sénégal ne fait pas exception. Une étude d'Afrobaromètre indique de fortes attentes des sénégalais par rapport aux industries extractives bien que la communication de l'État reste réaliste.

C'est en ce sens que le Dr Momar Samb, géologue, aborde la question de la surévaluation des gisements de pétrole et de gaz. Selon lui, une étude comparative de différents essais de productivité a démontré que le bassin du Sénégal, étant segmenté et entrecoupé de failles ne peut contenir autant de ressources. Il serait alors nécessaire de rester réaliste et de communiquer de manière transparente pour ne pas nourrir chez la population, de faux espoirs et prendre le risque d'engendrer désillusion et déception.

2. Se préparer aux retards

Les 12 nouveaux pays producteurs de pétrole et de gaz en Afrique subsaharienne depuis les années 2000 ont tous connu des retards importants. En moyenne, le temps d'exécution des projets a doublé par rapport à ce qui était initialement prévu. Il faut aussi noter que les projets sans DFI présentent plus de risques de retard. Dans le cas du Sénégal, le rapport renseigne que les travaux à Sangomar avancent bien, mais les dates butoires initiales, entre 2021 et 2022, sont en cours de réévaluation. Les compagnies ont insisté pour reporter le démarrage de la production actuellement fixée à 2023. Les fluctuations du marché et la transition vers les énergies renouvelables influencent beaucoup le secteur et pourraient ralentir la prise de décision.

Il faut également noter que cette temporalité limite prévue pour le démarrage de la production correspond aux années électorales, prioritaires pour la classe politique. Ce qui exacerbe les risques liés aux retards. Ainsi, pour le Dr Khadim Bamba Diagne, économiste, la gouvernance politique, c'est à dire l'engagement et la volonté politique des dirigeants, doit faire l'objet d'une étude afin de veiller à la bonne gestion des fonds d'investissement mobilisés pour l'exploitation des ressources naturelles pour éviter la gabegie et l'utilisation immédiate de ces fonds.

3. Eviter les allègements fiscaux et protéger les bases d'impositions

Un problème majeur pour le secteur extractif est le risque de réduction des recettes budgétaires à cause de deux facteurs principaux:

- Les allègements fiscaux inutiles :

Il serait peu probable que les investisseurs abandonnent leurs engagements sauf en cas de projets sans DFI qui présentent plus de risques dû au caractère volatile du secteur notamment les coûts d'équilibres économiques relativement élevés au Sénégal et les fluctuations du prix

du baril qui pourrait remettre en question l'aboutissement des nouveaux projets. Un régime fiscal variant en fonction de la hausse ou de la baisse du prix du baril peut avoir des conséquences telles qu'un découragement des investissements ou une baisse de revenus.

- Le gonflement des coûts par les entreprises :

Une pratique dont l'objectif est de transférer les bénéfices supplémentaires vers des juridictions à faible imposition. Le principal risque pour les finances publiques serait la baisse des revenus. Au Ghana, par exemple, l'un des principaux facteurs a été l'augmentation des coûts de développement du projet pétrolier initial ainsi que les déductions sur les frais encourus par le même groupe de compagnie pétrolière pour différents projets ultérieurs.

4. Faire preuve de prudence dans les emprunts

Petrosen (entreprise pétrolière nationale) a récemment publié des états financiers et conditions d'endettements avec BP, Cosmos et Woodside pour les projets GTA et Sangomar. Selon le FMI, la dette du Sénégal reste viable avec des emprunts qui suivaient, avant la pandémie, la même tendance qu'avant la découverte des nouveaux gisements. Cependant, le gouvernement aurait récemment opté pour la dette non concessionnelle, principalement les euro-obligations, qui s'accompagnent généralement de taux d'intérêt plus élevés et d'échéance plus courte, ce qui a pour conséquence d'accentuer la vulnérabilité financière du pays.

Dans le même sillage, Dr Momar Samb renseigne que les contrats signés par les institutions responsables de la gestion des ressources extractives impliquent une participation financière de l'État dans le système de développement à trois phases des forages. Ce qui serait annonciateur d'un surendettement dans la mesure où le Sénégal n'est pas dépositaire de moyens financiers conséquents pour assurer simultanément trois (03) projets pétroliers offshore.

5. Mettre en place une stratégie de gestion des flux de revenus : volatilité et non-durabilité des ressources naturelles

Selon les prévisions du FMI, les revenus annuels qui vont découler du secteur extractif sont assez modestes, ne représentant que 0,5 à 3 % du PIB. Il est prévu de placer une grande partie des recettes pétrolières et gazières sous la responsabilité du Fonds souverain de stabilisation intergénérationnelle (FONSIS). Or, le FONSIS a toujours des écarts dans sa gouvernance ce qui accroît la volatilité des revenus. De plus, les fonds souverain naissant ne gagnent pas plus de 2 à 4% en moyenne par an au cours de la première décennie d'existence, alors que ces fonds peuvent être utilisés dans les dépenses budgétaires pour réduire les risques d'endettement.

Deux grands enjeux sont alors à éviter dans la gestion des flux de revenus :

- Éviter que la volatilité des recettes budgétaires tirées des ressources ne se traduise en volatilité des dépenses publiques.
- Éviter que les richesses soient dépensées sur le court terme et ne bénéficient pas aux générations futures.

Dès lors, il serait plus rentable pour le Sénégal d'utiliser ces revenus pour réduire la dette nationale, investir dans des infrastructures à fort impact social plutôt que d'injecter ces dividendes dans un fond intergénérationnel.

Cependant, selon Dr Khadim Bamba Diagne, les secteurs ayant plus de capacité de transformation pour le Sénégal à savoir l'agriculture et l'éducation sont pour le moment défavorisés dans l'élaboration des stratégies de distribution des richesses issues de l'exploitation des hydrocarbures. Prenant en exemple le Botswana, qui a réussi à bien gérer ses ressources minières en investissant dans la santé, l'éducation et l'agriculture, il soutient qu'une stratégie de répartition efficace des bénéfices est nécessaire, pour ne pas subir le pétrole et le gaz.

6. Les risques liés à la conversion du gaz en électricité , gas to power.

Le projet dénommé Yaakar Teranga sans DFI, vise à utiliser une partie du gaz extrait pour produire de l'électricité au niveau national, à destination du marché domestique. Cette stratégie «gas to power» élaborée par le gouvernement du Sénégal se voudrait plus verte et moins coûteuse. Elle présente cependant un certain nombre d'incertitudes relatives à la disponibilité des fonds d'investissement pour un tel projet d'infrastructures. Au Ghana, par exemple, on estime que 7% du budget annuel de l'État est consacré au paiement d'un gaz acheté à l'avance sur la base d'un contrat de prise ferme, standard dans le secteur, mais que le pays ne peut utiliser en raison de la (non) disponibilité d'infrastructures conformes.

II - Opportunités dans le domaine de la production pétrolière et gazière

Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies 2021, le Président Macky Sall a annoncé l'ambition du Sénégal d'exploiter le gaz pour en faire un levier de transformation énergétique, notamment à travers le projet dénommé « gas to power ». Un objectif qui, pour le Dr Khadim Bamba Diagne, est réalisable à condition de mettre en place une bonne stratégie de transition vers les énergies vertes.

Dans la même dynamique écologique, le rapport de NREGI réalisé par Monsieur William Davis, soutient que le Sénégal devrait rester flexible sur ses choix concernant les sources d'énergie pour augmenter le rôle des énergies renouvelables dans le système et pour l'utilisation domestique. Dr Momar Samb confirme ainsi que le Sénégal dispose d'assez de ressources énergétiques renouvelables (hydraulique, solaire) pour assurer l'électrification du pays. Pour se faire, il serait judicieux de miser sur la formation dans le but de renforcer les capacités du capital humain par le transfert de technologies et ainsi disposer d'ingénieurs et techniciens capables de mettre à profit ce potentiel.

L'exploitation du pétrole et du gaz pourrait également être une opportunité de mise en place de politiques publiques favorisant le développement de nouveaux secteurs d'activités comme la pisciculture pour constituer une source de revenus permanente. Une alternative pour les acteurs des secteurs, comme la pêche, qui seront certainement affectés par le développement du secteur en offshore.

Ce qui amène Dr Khadim Bamba Diagne à se questionner sur la stratégie à adopter pour qu'une partie de ces hydrocarbures soit transformée et raffinée au Sénégal. Au-delà de la vente et de l'exportation qui va nous permettre d'avoir des devises, il est aussi important de créer un environnement favorable à la délocalisation de raffinerie et autres entreprises d'exploitation et de transformation de pétrole et de gaz. Attirer les investisseurs directs étrangers en améliorant les conditions internes par l'accès à l'électricité à moindre coût.

III - Discussions et Recommandations

Il y a plus d'un an, le Président Macky Sall affirmait : «Le pétrole et le gaz seront [...] une bénédiction pour le Sénégal. Ils seront exploités pour favoriser concomitamment la diversification économique pour éviter le syndrome hollandais. Nous n'allons pas délaissier les secteurs qui tiennent l'économie au contraire, ces secteurs seront renforcés. Nous avons mis en place tout le dispositif d'encadrement pour que ces ressources soient exploitées de manière optimale et dans l'intérêt du Sénégal.»

En effet, comme l'indique les différentes observations du Dr Momar Samb, les ressources énergétiques pourraient aider au développement social de notre pays si la philosophie de cette exploitation reste le développement endogène du pays, c'est à dire s'il est créé une industrie, une chaîne de production et d'exploitation qui va générer de l'emploi à chaque maillon.

Dans cet esprit, des initiatives citoyennes telles que la traduction en sérère et wolof de la loi sur le contenu local et de la RSE sont mises en place pour accompagner les populations dans l'exercice du contrôle citoyen et les actions de veille. Et des recommandations ont été formulées suite à la présentation de l'étude réalisée par NRGi et de la concertation des acteurs de la société civile pour accompagner le Sénégal dans ce tournant décisif de son développement. Par conséquent, en s'inspirant des expériences des pays d'Afrique subsaharienne nouveaux producteurs, il serait important pour le Sénégal de :

- Maintenir une communication vraie et réaliste pour gérer les attentes et faire preuve de prudence
- Adopter une règle de dépense budgétaire similaire à celle du Pérou et du Paraguay qui est moins exigeante et est de ce fait facile à mettre en œuvre et respecter.
- Efficacement atténuer les pressions politiques à dépenser plus que nécessaire les recettes budgétaires venant du secteur extractif.
- Favoriser la bonne gouvernance au plan politique-économique en évitant les allègements fiscaux, en effectuant un audit des coûts de sociétés pétrolières et en assurant une bonne coordination des institutions concernées
- mettre l'accent sur la transparence et la redevabilité pour une gestion responsable des ressources naturelles et faciliter les actions de veille de la société civile
- Renforcer les capacités pour disposer de ressources humaines efficaces à placer tout au long de la chaîne de production.

- Réfléchir froidement et sérieusement à une stratégie efficace de distribution des recettes générées par les ressources naturelles et prioriser les secteurs pouvant être des leviers de transformation.
- Ne pas oublier la recherche minière car l'Agence Internationale d'Énergie, dans son rapport prévisionnel, montre que vers 2040, les besoins en minéraux comme le lithium et le cobalt vont largement augmenter.

Comme le dit Dr Khadim Bamba Diagne, Il n'y a aucune promesse de développement qui accompagne la production d'énergie fossile, le problème ce n'est pas l'exploitation des ressources hydrocarbures mais les conséquences qui en découlent. Il faut nécessairement mettre en place, ce qu'il appelle des "filets de sécurité", un écosystème d'exploitation, pour éviter de reproduire les mêmes erreurs que les autres pays producteurs. Un moyen d'y arriver, selon Dr Momar Samb, est de miser sur les énergies renouvelables comme l'éolienne, le solaire. Car dit-il, l'énergie de demain c'est l'eau principalement l'eau des océans, exploitable par la houle, la marée motrice et par le dessalement grâce au solaire.

En conclusion, Elimane Kane Président de LEGS-Africa, relève les contributions pertinentes de NRGi ainsi que tous les panélistes et intervenants notamment les Docteurs Khadim Bamba Diagne et Momar Samb et la clarification qu'ils ont apporté au débat qui jusque là, a été posé sous une perspective polémique. Retient-il en définitive, qu'il y a certes des opportunités probables, mais aussi énormément de défis qui exigent dans un premier temps de faire une évaluation des moyens dont nous disposons et ensuite élaborer des stratégies claires en vue de décider sur la base d'une responsabilité collective, avant de s'engager dans une économie du pétrole et du gaz avec beaucoup d'incertitudes, face à de nombreux risques. Et ce malgré ce besoin criard d'autonomisation énergétique auquel le pays fait face.

À l'aune de cet échange, une question revient avec insistance : comment évaluer les ressources renouvelables et les coûts de cette stratégie alternative ? Un sujet qui sera abordé et approfondi lors de la prochaine session dont le thème est : « Les actifs échoués du Sénégal: L'impact du COVID-19 et de la transition énergétique sur le secteur pétrolier » .

Note de synthèse 2

Les actifs échoués du Sénégal : L'impact du Covid-19 et de la transition énergétique sur le secteur pétrolier offshore



L'étude d'Open Oil sur les actifs échoués du Sénégal, en tenant compte de l'impact de la COVID-19 et de la transition énergétique, présentée lors de cette seconde session, s'adosse au précédent panel portant sur les défis et opportunités. Ce qui va permettre de s'assurer que la responsabilité des autorités sénégalaises, qui est de prendre des décisions, est bien interpellée en s'adossant à des contributions scientifiques.

I - Les principaux scénarios d'évolution du secteur pétrolier et gazier

Open Oil, basé à Berlin en Allemagne, est un cabinet spécialisé dans l'analyse financière et les conseils commerciaux dans le secteur des ressources naturelles pour accompagner les gouvernements et la société civile dans leur prise de décision et la formulation de politiques publiques. L'objectif est d'apporter une assistance technique générale concernant les actifs, les régimes fiscaux, etc. principalement lors des négociations avec les grandes sociétés. Dans cette dynamique, a été réalisée en 2019, sous la direction de Johnny West, une étude des possibilités du secteur offshore au Sénégal, actualisée en octobre 2020 et tenant compte de la pandémie à COVID-19.

Le secteur des hydrocarbures a subi beaucoup de bouleversements ces dernières années mais il est important de faire la distinction entre les aspects du secteur, comme le marché et les prix, qui ont subi des mutations à court terme et vont continuer à connaître cette volatilité. Et les tendances fondamentales à long terme concernant notamment la politique énergétique. L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) basée à Paris et qui représente tous les pays riches de l'OCDE met en exergue, dans une charte produite avant la COVID-19, trois grands scénarios qui tous prévoient la réduction de la demande en hydrocarbures. Se basant sur ces données, Open Oil soulève une question fondamentale concernant la vitesse de réduction de la demande.

I - 1 - Scénario « Net Zéro »

Il y a eu, dans l'histoire, beaucoup de décisions et de politiques environnementales et énergétiques qui n'ont abouti à presque rien. Cependant, il se présente un nouveau paradigme avec un consensus exprimé autour d'un « Net Zéro » plus radical. L'Agence Internationale de l'Énergie s'est récemment prononcée sans hésitation sur le scénario « Net Zéro », indiquant que le monde, dans son entièreté, devrait s'orienter vers une neutralité en ce qui concerne les émissions de carbone. Cette politique suscite à la veille du sommet, de grandes interrogations relatives à la hauteur de contribution des pays riches, la gestion de la transition énergétique, les allocations à l'égard des pays nouveaux producteurs.

La Charte réalisée par l'AIE présente néanmoins, une certaine mesure d'émission à l'horizon 2050 par anticipation d'une compensation pour la production et l'évolution des technologies d'émission négatives. Ce qui est à l'origine de nombreux débats techniques pour déterminer le contenu du « Net Zéro ». La problématique de ce scénario principal réside non pas sur son implémentation mais les moyens de sa mise en œuvre et le degré d'émission négative qu'il est possible d'atteindre.

I - 1 - Scénario « Net Zéro »

Il y a eu, dans l'histoire, beaucoup de décisions et de politiques environnementales et énergétiques qui n'ont abouti à presque rien. Cependant, il se présente un nouveau paradigme avec un consensus exprimé autour d'un « Net Zéro » plus radical. L'Agence Internationale de l'Energie s'est récemment prononcée sans hésitation sur le scénario « Net Zéro », indiquant que le monde, dans son entièreté, devrait s'orienter vers une neutralité en ce qui concerne les émissions de carbone. Cette politique suscite à la veille du sommet, de grandes interrogations relatives à la hauteur de contribution des pays riches, la gestion de la transition énergétique, les allocations à l'égard des pays nouveaux producteurs.

La Charte réalisée par l'AIE présente néanmoins, une certaine mesure d'émission à l'horizon 2050 par anticipation d'une compensation pour la production et l'évolution des technologies d'émission négatives. Ce qui est à l'origine de nombreux débats techniques pour déterminer le contenu du « Net Zéro ». La problématique de ce scénario principal réside non pas sur son implémentation mais les moyens de sa mise en œuvre et le degré d'émission négative qu'il est possible d'atteindre.

Dans cette dynamique, Fary Ndao Ingénieur géologue, indique que ces hydrocarbures, le pétrole en particulier, est une ressource qui a la meilleure compacité énergétique, volumique et massique. C'est-à-dire qu'il est la meilleure batterie pour conserver de l'énergie et la restituer. Le pétrole s'est imposé parce qu'il est facile à exploiter ce qui a induit une inertie des systèmes industriels et énergétiques mondiaux par rapport à cette ressource. Le gaz est aussi une ressource fossile mais a l'avantage d'être pilotable et permet de produire de l'électricité en émettant certes du CO₂ mais 2 fois moins que le pétrole et 2,5 fois moins que le charbon. Ce sont les faits qui, selon lui, expliquent pourquoi la transition énergétique ne démarre pas encore et pourquoi le gaz est considéré comme une énergie de transition. M Ndao renseigne que la transition énergétique ne va pas retirer au pétrole son utilité et sa valeur en raison de ses caractéristiques physico-chimiques. D'ailleurs, la demande en carburant baisse de plus en plus en Europe, aux Etats-Unis et bientôt en Chine. Paradoxalement, les dérivés du pétrole tels que le Nafta gagne du terrain avec le développement de la pétrochimie.

Toutefois, le scénario « Net Zéro » s'applique déjà dans certains pays du Nord comme l'Allemagne où les partis politiques sont en train de former une coalition autour de nouvelles cibles de réduction qui d'ici 2030 vont entraîner une baisse des émissions beaucoup plus définitive et rapide.

I - 2 - Scénario des prix

Le rapport indique qu'il ne serait pas surprenant de constater à long terme, une montée du prix du baril à quatre vingt dollars (\$80). Cette tendance serait déclenchée par la demande énergétique qui est elle-même conditionnée par la politique énergétique. En ce sens, des scénarios des prix ont été esquissés par rapport à trois différentes politiques énergétiques que

sont la taxe carbone universelle, la “deep decarbonization” et la règle de transparence sur les émissions de carbone.

a. La taxe carbone universelle

Un consensus entre les Etats et les grandes sociétés pétrolières et gazières a engendré la création d’une Taxe Carbone Universel. Elle représente environ 20% de l’émission de combustible fossile et le Fond Monétaire International (FMI) recommande de fixer le prix à soixante quinze dollars (\$75) par tonne. Aujourd’hui en Europe, le prix du carbone a augmenté, pour la première fois depuis une décennie, à plus de cinquante (50) euro la tonne, et va continuer sur cette lancée avec les nouvelles politiques de l’Union Européenne. Aussi, le Canada a introduit, au niveau fédéral, une taxe carbone fixée à trente dollars (\$30) la tonne et prévoit une croissance annuelle pour atteindre cent trente dollars à cent quarante dollars (\$130-140) d’ici 2030. Cette stratégie est de plus en plus considérée par les autres pays, par conséquent le Prix Carbone Universel présentement fixé entre douze et treize (\$12-13) dollars par tonne va inévitablement augmenter dans la décennie. Donc au-delà de devoir situer les responsabilités quant à la prise en charge de cette imposition, les pays nouveaux producteurs comme le Sénégal, seront confrontés dans l’avenir à une baisse considérable des revenus issus de l’exploitation pétrolière qui en sera tributaire.

Une analyse des champs sénégalais, effectuée en 2019 en fonction des fluctuations du prix du baril, prévoyait des revenus pouvant excéder 30% du coût initial si le prix du baril grimpe jusqu’à \$70. Cependant, en considérant que les politiques et les acteurs tiennent compte de la réduction de la demande lors des planifications à long terme, chaque année de retard et/ou délai va impacter négativement le taux de profit interne avant même l’application de la taxe carbone. Les opérations de projet dans le secteur des hydrocarbures sont souvent très lentes. Ainsi, le plafond de production de projets en cours de développement est prévu entre 2028 et 2029. Or à ce stade, des pays à grosse économie comme l’Allemagne, les États-Unis auront déjà bien avancé dans la transition énergétique en renforçant leur production de renouvelables de 200 voire 300%. Ce qui va alors beaucoup réduire la demande en énergie fossile et va aboutir à une très grande pression exercée sur les producteurs pour réduire les prix. Ainsi, la volatilité des prix ne peut plus être prise à la légère car nous sommes désormais entrés dans une nouvelle phase.

b. “Deep decarbonization”

Dans le secteur des hydrocarbures, il existe deux grandes catégories de producteurs :

- Les économies avancées : Au Moyen Orient par exemple, les systèmes politiques ont pendant longtemps nié l’état d’urgence climatique. Dans la région, il y a autant de pétrole que de gaz mais le coût de production est très bon marché, entre cinq et six dollars (5-6\$) le baril. Ce qui fait que le pétrole est favorisé au détriment du gaz. Aujourd’hui, ils investissent énormément, à coût de milliards de dollars, dans la production de gaz et les projets de “deep decarbonization”. Leur stratégie est de concentrer la production pétrolière aux exportations pour éliminer cette dernière de leur économie intérieure

d'ici 2030. Plusieurs infrastructures dans les pays du golf transitionnent vers le gaz ce qui libère du pétrole additionnelle pour l'exportation.

- Les grandes multinationales : telles que BP, Shell entre autres qui subissent beaucoup de pression de leurs actionnaires pour produire un plan de transition qui intègre le scénario «Net Zéro». Ce qui implique beaucoup de gymnastiques de leur part car leur business modèle est basé sur la combustion et la production d'énergie fossile. Les grandes sociétés ouvertes au marché financier subissent également de la pression douce venant de l'opinion publique qui influence les décisions votées par leurs actionnaires. Des décisions internes qui vont bientôt se transformer en responsabilités légales avec la mise en opération des “reporting rules disclosure” ou règle de transparence.

c. La règle de transparence

L'introduction des règles de transparence, sur spécifiquement la production d'énergie fossile et du prix du carbone, présente naturellement un risque pour les grandes sociétés pétrolières et leurs actionnaires. D'ici un à deux ans, des organes de régulation seront mis en place dans toutes les grandes économies du monde pour renforcer la transparence en obtenant plus de précision sur le degré d'émissions lors de trajet de production. Dans ce cas là, les champs nouveaux recevront plus d'attention que les champs déjà opérationnels. Par conséquent, les multinationales, dotées de stratégies sophistiquées et diverses, observent une politique de retranchement. BP par exemple, opérateur de la “Grande Tortue” au nord du Sénégal, a annoncé depuis la première moitié de 2020 qu'il ne s'engagera pas avec de nouveaux pays. Cette déclaration ne concerne pas le Sénégal où l'entreprise était déjà présente mais explique en partie les raisons de l'abandon des projets en Gambie. La tendance actuelle pour les multinationales est de freiner les investissements dans de nouveaux projets pour se concentrer sur ceux en cours d'exploitation et production.

Un recul des investissements que confirme Abdou Gueye, spécialiste en gestion des impacts des Industries Extractives, en affirmant que les ressources éventuelles confirmées par des forages d'exploration et d'évaluation approfondis ont été chiffrées à 231 millions de barils de réserves à la fin de 2019. Malgré cela, bien qu'un DFI ait été déclaré, il est apparu clairement au début de 2020 que les partenaires ont des difficultés à trouver des financements. En mai 2020, la FAR a déclaré qu'elle cherchait à vendre sa participation parce qu'elle n'avait pas réussi à réunir 300 millions de dollars pour couvrir sa part des coûts d'investissement. Ce qui, d'après M Gueye, pourrait constituer un risque de gouvernance de prix de transfert sur la valeur duquel dépendent des taxes, redevances, et prélèvements fiscaux.

Il apparaît alors clairement que la règle de transparence adossée à la taxe carbone universel ainsi que la réduction de la demande prévue à long terme, accentuent les risques pour les entreprises pétrolières. Les petites sociétés seraient plus touchées dans la mesure où elles n'auront pas forcément tous les fonds nécessaires pour développer le projet et doivent chercher des termes qui sont plus favorables à leurs intérêts.

A ces trois principaux facteurs pouvant influencer le scénario des prix, Fary Ndao ajoute d'autres éléments que sont :

- La spéculation : l'hypothèse formulée, à savoir que c'est l'offre et la demande qui conditionnent la formation des prix d'un bien, est exacte en économie. Il risque très fortement, en Europe notamment, d'avoir de moins en moins de demande de pétrole. Or si l'offre de pétrole continue à être constante à minima, le prix du pétrole va baisser. Sauf que la formation du prix du pétrole ne dépend pas que de l'offre et de la demande, elle dépend aussi de plusieurs autres éléments, pour beaucoup de la spéculation. Ces transactions portant sur des "paper barils" entrent dans la formation des prix qui, donc, ne dépend pas uniquement de l'offre et la demande.
- Les événements géopolitiques et l'incertitude : Sur le moyen terme, les 15-20 prochaines années, il n'y a pas de certitude que l'on soit déjà dans un régime baissier. Historiquement, on a vu beaucoup de chocs et de contre-chocs. Il y a eu les chocs pétroliers en 1973-79, à partir de 1983-84 le contre choc et ensuite la chine est arrivée sur le marché mondial dans les années 2000 ce qui a fait accroître le prix du baril qui était relativement stable. À partir de 2008, le pétrole de schiste américain est arrivé sur le marché. Le prix du baril a alors atteint \$120 pour finalement se heurter aux saoudiens et redescendre. Et plus récemment, il y a eu la pandémie à COVID-19 qui est un exemple parfait d'indétermination du futur. Dans les prévisions de l'étude, le prix du baril s'élevait à \$60 alors qu'actuellement il est situé entre \$80-83. C'est une réalité de cette matière, elle est financière avec la spéculation entre autres mais aussi politique.
- Le pouvoir des pays producteurs : Il est souvent question des investissements de grandes compagnies telles que Exxon Mobil, Bp, Shell, Total etc. et comme l'a présenté le rapport, la tendance de leur côté est au recul de ces dits investissements. Or les majors ne détiennent que 15% des réserves mondiales. Alors, leurs actions ne vont pas forcément déterminer le futur prix du pétrole sachant qu'une grande partie des réserves d'hydrocarbures sont détenues par des compagnies nationales. Ces pays producteurs comme l'Arabie Saoudite, l'Iran entre autres peuvent, en faisant tourner leur champs ou pas pour des raisons de sécurités énergétiques, encore tout à fait influencer le prix du pétrole. Réserves étant faites sur les notions géopolitiques et la spéculation mentionnées plus haut.

L'étude réalisée par Open Oil se focalise sur la transition énergétique comme le souligne Abdou Gueye, et insiste davantage sur les risques financiers, une approche qui selon Fary Ndao est pessimiste et occidental-centrée, ne faisant pas l'analyse du potentiel économique que présente le secteur en Afrique, au Sénégal particulièrement.

II - Discussions et recommandations.

En prélude des différentes interventions, Fary Ndao interpelle l'assistance sur une problématique fondamentale de la transition énergétique : la diminution des rejets de CO2. En effet, il serait important de baisser nos besoins matériels de production. Il est nécessaire de substituer la forme d'énergie pour réduire la quantité de CO2 dans l'atmosphère mais paradoxalement alors que les projets d'exploration-production sont en train de baisser, la

pétrochimie est en pleine expansion. En attestent deux grands projets en développement en Afrique notamment ALIKO DANGOTE, la plus grande usine d'engrais du continent et INDORAMA fabricant de Polymères (les polypropylènes, polyéthylènes et polyéthylène-téréphtalates) un dérivé du pétrole. C'est dans cette dynamique que Madame Fatima Diallo introduit le « Real Zéro », pour aller plus loin dans les actions engendrées pour sauver la planète et éviter des conséquences qui peuvent, à long terme, être plus désastreuses pour la population africaine située sur la zone intercontinentale.

Monsieur Ndao revient également sur les risques liés au syndrome hollandais qui voudrait qu'une bonne partie des pays qui découvrent des ressources naturelles finissent par s'installer dans une position de rentier, ce qui est absolument terrible pour le reste de l'économie. Il rappelle qu'aujourd'hui, le Sénégal importe des produits pétroliers et plastiques ainsi que son fuel, 80-85% de l'électricité, principalement du Nigéria. Ce qui représente des centaines de milliards et affecte beaucoup sa balance commerciale. Si cet argent était retenu au Sénégal, par la production de carburant, des matières plastiques à utiliser dans les voitures du futures devant être plus légères pour consommer moins d'énergies, économiquement ce serait très bénéfique et pourrait avoir des effets induits. D'où l'importance d'adosser cette étude financière à une analyse du potentiel économique pour relever ce qui pourrait être un danger ou un atout pour le Sénégal.

Dans la même ordre d'idée, Abdou Gueye rappelle que l'importance d'une bonne gestion des attentes sachant que les ressources hydrocarbures du pays sont modestes. De plus, l'État du Sénégal, à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), a élaboré une politique énergétique et ses partenaires s'engagent à limiter les émissions de gaz à effet de serre en bannissant la méthode de torchage et favorisant celle de réinjection du gaz. Ce qui permettra de limiter les rejets de CO2. Il précise également que les études portant sur la "malédiction des hydrocarbures" suggèrent qu'il existe de sérieux risques de gouvernance et de gestion associés aux prêts garantis par les ressources en général, mais le gouvernement travaille à renforcer sa capacité pour éviter le pire des scénarios.

L'exploitation à outrance et de manière indéterminée pourrait nous mettre dans des difficultés et à long terme nous rendre anachronique, pour reprendre l'expression de Monsieur Ndao, dans un monde où tout aura changé. Pour que le Sénégal puisse tirer son épingle du jeu, réussir la transition énergétique et écologique, des pistes stratégiques et recommandations ont été formulées à l'intention des décideurs, des organisations de la société civile et des citoyens:

- Mettre en place des stratégie d'économisation d'énergie dans les zones où il est possible de le faire comme dans nos villes en modernisant nos réseaux, notamment développer les transports en commun et les électrifier dans la mesure du possible pour limiter les pertes.
- Investir dans la production de carburants plus propres. l'ONG Public Eye en 2016 avait publié une étude sur le dirty diesel qui a amené les pays africains a aujourd'hui améliorer la législation. Mais on dispose encore d'un carburant trop pollué, ce qui n'est pas favorable au bien être de la population.

- Développer la pétrochimie par la création d'une deuxième raffinerie au Sénégal pour le traitement des dérivés du pétrole comme le NAFTA ou du gaz naturel pour produire de l'ammoniaque à partir duquel pourrait être fait de l'urée qui est un engrais utilisé dans l'agro-écologie. Il faudrait également développer la technologie CCS (carbone capture and Storage) pour éviter les émissions de CO2.
- Développer les ressources énergétiques renouvelables en injectant des fonds dans les projets de développement de l'OMVS et OMVG pour faire des barrages qui peuvent générer de l'électricité pilotable et (non) émettrice de CO2.
- Encourager la création d'emplois durables et décorrélés de l'industrie pétrolière notamment l'agro-écologie.
- Revoir notre rapport à la réussite

En définitive, Ce qu'on tire de ce débat qui concentre une mixité d'approches qui se recourent c'est qu'il y a un besoin criant d'établir une stratégie de transition nationale modeste mais aussi limitée dans le temps et prenant en compte les moyens de sa mise en oeuvre dans ce contexte inéluctable de révolution écologique. L'agenda de la transition énergétique ne doit laisser personne en rade car elle nous concerne tous. Il faut absolument engager ce changement même à l'échelle du Sénégal, même si les pays africains représentent 4 à 5 % des rejets de gaz à effet serre dans le monde, même s'ils représentent 15-20% de la population mondiale.

Il ne s'agit pas, comme l'a souligné Elimane Kane, de vouloir copier les schémas de modernité relevant de l'occidentalisation et/ou de l'orientalisation. Ils ont démontré leurs limites et ne sont pas les meilleures options pour la survie de l'humanité encore moins pour l'Afrique qui a d'autres caractéristiques et devrait donc se permettre d'envisager d'autres alternatives.

La problématique fondamentalement réside dans la gestion équitable et prudente des opportunités que présente le secteur avec pour objectif de booster durablement notre économie et veiller à éviter les externalités qui pourraient la plomber. En ce sens, les décisions qui viendront de nos autorités devront être moins sur la recherche d'une rente mais plus sur l'impact que ces options prises auront sur notre structure économique mais également sur le cadre de vie qui peut être menacé.

Finalement, la question de l'inclusion, particulièrement en matière de gouvernance, est plusieurs fois revenue lors des échanges. Elle fera l'objet des débats de la session prochaine.

Note de synthèse 3

Inclusion et participation de la société civile dans le processus de prise de décisions



À travers trois panels portant sur les défis et opportunités, les actifs échoués ainsi que l'inclusion et la participation au processus de décision, les acteurs et actrices de la société civile ont réfléchi à une position et contribution commune concernant l'avenir de ce secteur au Sénégal.

I. Enjeux et défis d'une gouvernance inclusive du pétrole et du gaz

Dans un documentaire réalisé par Elimane Kane, Président de LEGS-Africa, plusieurs acteurs et actrices ont partagé leurs expériences et analyses sur la gouvernance de l'exploitation du pétrole et du gaz. Il s'agit de parlementaires, de membres de la société civile, d'anciens ministres, de directeurs administratifs mais aussi de consultants indépendants qui, ayant les mêmes préoccupations, ont relevé des manquements et des pratiques à adopter pour une gestion inclusive et durable des ressources naturelles:

a. Transparence et dialogue

Elimane Kane a rappelé, en début de session, un élément important concernant la constitution sénégalaise qui, dans son article 25, stipule que les ressources naturelles appartiennent au peuple. Cet article indique que l'exploitation de ces ressources doit se faire dans la transparence, pour générer une croissance économique et améliorer les conditions de vie de la population tout en étant écologiquement durable. Son deuxième alinéa consacre le droit à un environnement sain et renseigne que la préservation de l'écosystème revient aux populations et au pouvoir public ce qui d'emblée situe les responsabilités.

Or au Sénégal, selon Cheikh Tidiane Dieye de "Aar Li Niu Bokk", le gouvernement a dès le départ, entouré le secteur des hydrocarbures d'une nébuleuse. Il a été construit un discours qui se veut savant, très technique et qui a éloigné les sénégalais de tout dispositif concernant ces richesses. L'accès à l'information est alors un défi majeur. La population sénégalaise ne trouve pas ses repères en ce qui concerne les hydrocarbures. La cause principale étant la multiplicité des discours et l'absence d'une Vérité concernant les ressources. Le gouvernement a tardé à se prononcer, à fournir aux populations, dans un langage accessible à tous, les informations essentielles et importantes relatives notamment à la localisation, la quantité d'hydrocarbures dont nous disposons. Mais aussi le calendrier d'exploitation, les multinationales concernées et surtout les dividendes prévisionnels. Par conséquent le débat a été instrumentalisé, et renvoie plus à de la politique politicienne qu'à une préoccupation citoyenne.

Aussi, de manière générale, les parties prenantes n'ont pas été mises à contribution dans la chaîne de décision du secteur pétrolier et gazier. Seul Petrosen, le ministre de tutelle et le Chef de l'État interviennent dans le processus d'attribution des permis de recherche et d'exploitation. Il n'y a pas de contre pouvoir ce qui ne favorise pas la transparence, élément fondamental aux mécanismes de gouvernance. Dans les faits, bien qu'il ait suffisamment de justifications constitutionnelles, on peine encore à avoir une contribution effective des citoyens, de la société

environnement sain et renseigne que la préservation de l'écosystème revient aux populations et au pouvoir public ce qui d'emblée situe les responsabilités.

Or au Sénégal, selon Cheikh Tidiane Dieye de "Aar Li Niu Bokk", le gouvernement a dès le départ, entouré le secteur des hydrocarbures d'une nébuleuse. Il a été construit un discours qui se veut savant, très technique et qui a éloigné les sénégalais de tout dispositif concernant ces richesses. L'accès à l'information est alors un défi majeur. La population sénégalaise ne trouve pas ses repères en ce qui concerne les hydrocarbures. La cause principale étant la multiplicité des discours et l'absence d'une Vérité concernant les ressources. Le gouvernement a tardé à se prononcer, à fournir aux populations, dans un langage accessible à tous, les informations essentielles et importantes relatives notamment à la localisation, la quantité d'hydrocarbures dont nous disposons. Mais aussi le calendrier d'exploitation, les multinationales concernées et surtout les dividendes prévisionnels. Par conséquent le débat a été instrumentalisé, et renvoie plus à de la politique politicienne qu'à une préoccupation citoyenne.

Aussi, de manière générale, les parties prenantes n'ont pas été mises à contribution dans la chaîne de décision du secteur pétrolier et gazier. Seul Petrosen, le ministre de tutelle et le Chef de l'État interviennent dans le processus d'attribution des permis de recherche et d'exploitation. Il n'y a pas de contre pouvoir ce qui ne favorise pas la transparence, élément fondamental aux mécanismes de gouvernance. Dans les faits, bien qu'il ait suffisamment de justifications constitutionnelles, on peine encore à avoir une contribution effective des citoyens, de la société civile, de l'assemblée nationale, des collectivités territoriales et du secteur privé sénégalais à la construction d'un écosystème qui serait beaucoup plus transparent et ouvert.

Néanmoins, des concertations ponctuelles ont été initiées. La société civile a donc été invitée à apporter sa contribution pour la gestion de l'exploitation des ressources ainsi que des revenus qui en découleront. Ce qui a conduit à la décision de réviser le code pétrolier comme ça été le cas pour le code minier. Cependant, Aida Ndiaye Présidente de Women in Mining, relève une participation (non) qualitative et (non) déterminante de la société civile aux consultations sur le code pétrolier, faute d'un délai court de soumission des contributions. Aussi elle a soulevé le fait que contrairement au code minier, celui pétrolier ne prend pas en compte le volet genre, sachant que les femmes subissent les externalités de ces exploitations surtout celles en zones côtières s'activant dans le domaine halieutique. Il apparaît alors clairement que cette démarche présente des insuffisances sachant surtout que les études d'impact environnementales sont pratiquement inaccessibles.

Une situation qui ne favorise pas la gouvernance environnementale. D'après Adiouma Seck représentant de l'organisation Action pour la Justice Environnemental (AJE), il est difficile d'obtenir des données sur la situation environnementale dans ce secteur. Les autorités seraient réticentes à publier les rapports alors même que des entreprises telles que woodside font l'effort de communiquer sur les études d'impact. Toutefois, pour parvenir à une véritable gouvernance environnementale il est nécessaire d'accéder aux informations relatives aux types de technologies utilisées par les entreprises ainsi qu'aux plans et montants de gestion

environnementale. Ce qui permettra à la société civile d'exercer son rôle de suivi et contrôle et de mesurer les efforts réalisés en termes de réduction des émissions.

Ainsi, la Constitution ayant consacré que les ressources naturelles appartiennent au peuple, il serait important, tel que le suggère Moustapha Diakhaté, ancien député et ancien chef de cabinet du Président de la République, d'en tirer les conséquences juridiques et politiques afin que l'implication et le dialogue soient amorcés dès l'ouverture des blocs pétroliers par différents mécanismes mis en place. Ce cadre institutionnel inclusif permettra de créer une dynamique sociale autour de la gouvernance des énergies fossiles. Mais surtout comme le dit l'ancien Ministre de l'énergie et du pétrole, Thierno Alassane Sall, impliquer l'administration, les OSC, l'Assemblée Nationale et les collectivités territoriales, reviendrait à disposer d'un certain savoir-faire.

b. Renforcer les institutions

Au Sénégal, lorsque le débat autour du pétrole et du gaz a émergé dans l'espace public, certains intellectuels du régime défendaient que pour bien gérer les ressources naturelles, il fallait un régime autocratique. Cet argument a été donné en prenant exemple sur les premiers pays producteurs. En effet 14 des 20 premiers producteurs du secteur ont déjà connu ou continuent de connaître des régimes autocratiques. Cependant, comme l'a mentionné Elimane Kane lors de son intervention, d'autres exemples pertinents tels que le cas de la Norvège, montrent que la clé du succès réside en une gouvernance démocratique et inclusive. On peut également citer le cas des États-Unis qui a su tirer profit de l'exploitation de ses ressources en mettant en place des cadres juridiques et institutionnels forts.

À contrario, le documentaire a révélé que le gouvernement sénégalais présente une faiblesse au niveau des institutions qui pourrait exposer le pays aux risques liés au paradoxe de l'abondance, la maladie hollandaise. Au cours de l'interview, Cheikh Tidiane Dieye a confirmé qu'il existait déjà au Sénégal, un problème de gouvernance dans tous les domaines. Un phénomène qui a été exacerbé par la découverte des ressources naturelles et qui est à l'origine d'une asymétrie des pouvoirs entre nos États aux revenus modestes et les multinationales. La faiblesse des institutions fait que le gouvernement en tant que tel n'existe pas, renchérit l'ancien Ministre, Thierno Alassane Sall. En effet, les compagnies traitent d'abord et directement avec le Président de la République, fixent des principes qui conduisent à des décisions qui sont ensuite imputées aux ministres, directeurs généraux, et autres. Les lois et règles de l'État n'étant pas appliquées, il est mis en relation des acteurs qui sont en asymétrie totale. Par conséquent, les décisions sont prises sans évaluations précises des intérêts stratégiques.

De plus, des insuffisances ont été relevées au niveau des organes de contrôle et de suivi de la pollution. Moustapha Ndiaye, représentant de Green Sénégal informe de l'absence de mécanismes efficaces qui permettraient d'avoir une capacité d'inspection et de contrôle en mer par rapport à la gestion des déversements et de la toxicité.

Il est aujourd'hui nécessaire d'aller vers le renforcement des organisations institutionnelles en adoptant d'un certains nombres de réformes :

- D'abord, Elimane Kane suggère, en vue de ce qui précède, de mettre en place une autorité nationale paritaire et multipartite, qui inclura toutes les parties prenantes représentées à nombre égal et sera composée de : l'État, l'Assemblée Nationale, les collectivités territoriales, le secteur privé national, les OSC, les syndicats, les organisations féminines, les organisations de jeunes. Une commission dirigée par une personnalité neutre et inspirée du PIAC (Public Interest Accountability comity), une structure ghanéenne qui existe pour gérer l'intérêt public dans la gouvernance du secteur extractif. Elle produit régulièrement un rapport annuel et semestriel sur toute la chaîne de gouvernance du secteur au Ghana dans lesquels sont formulées des recommandations. Le rapport est accessible au grand public ce qui favorise la participation des citoyens au débat pour continuer à suivre et évaluer l'action de l'État. Ce genre de structure peut vraiment montrer le caractère inclusif en statuant sur plusieurs éléments dont les décisions d'octroi des contrats car la commission est partie intégrante du processus. Aussi, le suivi des opérations pétrolières, l'audit des coûts, le contrôle de production, la redistribution des revenus et des dépenses sociales, le suivi/évaluation des politiques et des lois, impliquent ce comité. Donc c'est là une institution qui matérialise effectivement l'implication populaire.
- Ensuite, dans le cadre du documentaire, Moustapha Diakhaté invite à une mutualisation des efforts en Afrique de l'ouest afin de mobiliser des experts de haut niveau qui pourront suivre les négociations et permettre aux États d'en tirer le maximum. Aussi aller au-delà des décrets et disposer d'une loi d'approbation pour que l'Assemblée Nationale, opposition comme majorité, puisse s'imprégner du contenu des accords signés par le Sénégal avec les partenaires, lors de débats ouverts et médiatisés. Ce qui serait une manière d'assurer aux sénégalais que les ressources ne sont pas expropriées.
- Et enfin, Ibrahima Ndiaye représentant de Green Sénégal, statue sur la nécessité de développer le contenu local. Il englobe plusieurs secteurs connexes aux industries extractives qui se présentent comme des niches d'emplois durables, des alternatives aux activités telles que la pêche qui seront fortement impactées. Le contenu local concerne également le mécanisme de passation des marchés duquel découlent les attributions aux communautés tributaires des exploitations. Des mesures concrètes portant sur le contenu local pourront garantir aux entreprises locales une part importante de l'exploitation du pétrole et du gaz.

Aussi, pour renforcer nos institutions et lever cette asymétrie d'informations, on doit mobiliser les compétences nationales, les universités et centres de recherche ainsi que les entreprises expérimentées. Afin de consolider à la fois le transfert de compétence et la technique, être en mesure de suivre le projet d'un point de vue juridique et économique, et plus tard disposer d'expériences et de connaissances découlant de notre propre vécu. Cela permettra d'enseigner les matières dans l'avenir et dans l'immédiat, renforcer les capacités.

c. Renforcement des capacités

On ne peut pas dire, d'après Adiouma Seck de AJE, que l'État n'a pas outillé ses agents spécialistes du domaine mais il y a encore des choses à faire. En 2017 par exemple, certains agents de la DEEC ne disposaient pas des informations nécessaires au contrôle et au suivi environnemental. Mais entre 2017 et maintenant il y a eu des améliorations. Dans ce même sillage, Cheikh Oumar Sy, Président d'OSIDEA et secrétaire générale du réseau parlementaire pour la bonne gouvernance des ressources minérales (RGM), indique que l'Assemblée Nationale ne dispose pas d'une équipe technique qui pourrait l'accompagner dans la formulation de propositions de lois pour la gouvernance des énergies fossiles. Les parlementaires devraient être capacités sur les enjeux et opportunités du secteur afin de favoriser leur pleine participation aux processus.

L'INPG a été présentée comme une réponse à ce manque de capacité technique. Il est nécessaire aujourd'hui de mettre en œuvre un programme de formation afin que cette institution soit véritablement un centre d'études et de recherche pour renforcer les capacités des acteurs : administration, parlementaires, OSC et même la presse. Former une masse critique d'acteurs sur les principes de la recherche permettra surtout de pouvoir réaliser les études par nos propres ressources et ne plus avoir recours aux cabinets internationaux qui souvent sont dans des situations de conflits d'intérêt dans la mesure où ils travaillent également avec les multinationales. Aussi, sachant que le monde est en pleine mutation, il faudrait dès maintenant se préparer afin d'anticiper sur les nouvelles dynamiques causées par la transition énergétique notamment au niveau de nos systèmes éducatifs. Il est important d'orienter les programmes d'études vers ce changement de paradigme et ainsi amener les ingénieurs à explorer les modes de créations de richesses sobres en carbone. Pour ainsi éviter de subir les influences externes et adapter notre production énergétique à nos besoins.

Donc former une masse critique de cadre administratif est important, stratégique et surtout géostratégique notamment sur les questions de fiscalité, droit international des hydrocarbures, l'arbitrage international, les techniques d'évaluation sismique, l'exploitation minière et les droits de l'homme. Mais aussi sur tous les domaines de contrôle de production, de l'audit du coût pétrolier, de la fiscalité pétrolière et gazière, particulièrement sur le coût de suivi et contrôle des stratégies d'optimisation utilisées par les multinationales et qui favorisent les Flux Financiers Illicites. Et sans oublier la gestion des impacts environnementaux.

Plus important encore, renforcer la culture de transparence et de responsabilité sociale. Pour se faire, il faut aller au-delà de l'initiative ITIE et l'indice de gouvernance de NRGi qui sont des fenêtres de transparence certes mais qui ne sont pas suffisamment opérationnelles pour garantir l'accès à l'information, le dialogue et l'inclusion dans le processus de prise de décision.

d. Les particularités du secteur de la pêche

L'organisation Green Sénégal, représentée lors de la session par Ibrahima Ndiaye, dans le cadre de ses activités, collabore avec les acteurs côtiers en les sensibilisant et en renforçant leurs capacités afin qu'ils puissent faire face et gérer durablement les impacts environnementaux des activités pétrolières et gazières.

La pêche est une activité fondamentale pour les populations dans le sens où elle est d'abord culturelle, traditionnelle se transmettant d'une génération à une autre. Elle occupe aussi une fonction alimentaire mais surtout économique au niveau local et national. Elle est une activité génératrice de revenus et crée environ six cent mille (600.000) emplois annuellement. Elle a plusieurs branches ou métiers connexes notamment les mareyeurs et micro-mareyeurs, l'écaillage, le décorticage, le portage, la transformation des produits halieutiques etc.

Aujourd'hui, les communautés côtières subissent déjà les impacts des activités offshore car les zones de pêche sont revues à la baisse et les poissons ont tendance à migrer lorsque les plateformes s'installent. L'exploitation entraîne également des modifications de paramètres biologiques de certaines espèces, surtout par rapport à la croissance. Elle amène également les populations halieutiques à migrer vers des zones extra territoriales et donc inaccessibles aux pêcheurs sénégalais.

L'enjeu est alors d'équilibrer la balance entre l'exploitation des hydrocarbures et la pêche. Pouvoir exploiter ces ressources, en tirer le maximum tout en s'assurant que les communautés côtières tributaires de cette exploitation puissent conserver des sources de revenus durables. Pour cela, les normes 2019 de l'ITIE constitue un outil très important à exploiter, à partir duquel, il serait possible d'exercer un contrôle sur les taux d'émission de ces entreprises et les moyens qu'ils utilisent pour les réduire mais aussi sur d'autres aspects tels que la pollution et la gestion des externalités négatives. Cet outil favorisant la transparence contribuerait à développer le contenu local et s'assurer qu'il soit consensuel entre les parties prenantes.

II. Discussions et recommandations

Il est important, aujourd'hui plus que jamais, de préserver nos acquis démocratiques, notamment la manifestation de l'opinion même si l'on observe de plus en plus, une réduction de l'espace public. Préserver les libertés est nécessaire pour être en mesure de gérer les ressources pétrolières et gazières avec responsabilité. Dr Ousmane Cissé, intervenant dans le documentaire, rappelle en ce sens que la société civile doit être le repère et le recours de la population dans ce débat. Elle joue donc un rôle important et doit prendre position au risque que ça aille dans tous les sens.

Selon Abdou Khadre Lô, notre époque est assimilable à une maison de verre où rien ne peut se cacher grâce à deux facteurs : une société civile active et crédible et une masse critique forte qui a accès à l'information par les réseaux sociaux et des médias de plus en plus consciencieux. Cela est favorisé par le fait que les citoyens sont de plus en plus éduqués et disposent de plus d'informations qu'il y a 15-20 ans. Il y a donc des acteurs engagés, sensibles aux enjeux et

défis qui refusent de plus en plus le silence et se positionnent en lanceur d’alerte et contribuent à préserver l’espace public.

C’est dans cette dynamique que Ndongo Samba Sylla, économiste et chercheur, affirme que pour renforcer la démocratie dans le secteur des ressources naturelles, il faut de manière générale renforcer la démocratie au niveau du pays. Nous devrions disposer d’un autre type d’institution souverain qui puisse venir à bout de cette déconnection entre le peuple et ses représentants et se prononcer sur les questions essentielles.

Des interrogations que pourrait avoir le grand public, et auxquelles les acteurs présents lors du panel ont apporté quelques réponses :

- Quel est le rôle des élus locaux dans la gouvernance des industries extractives ?

Notre régime pétrolier est tel que toutes les décisions sont prises par l’exécutif. Aussi bien au moment de l’attribution des permis que lors de la signature des contrats. Les collectivités territoriales qui parfois contrôlent l’assise foncière de ses projets ne sont pas impliquées. Ce qui est un problème pour nos régimes pétroliers. La seule part accordée aux collectivités territoriales c’est au moment de la gouvernance environnementale lorsque le débat arrive à un certain niveau, on permet aux collectivités de s’impliquer en organisant des audiences publiques ou par nécessité pour la collectivité de disposer de documents liés à la gouvernance environnementale. Mais en dehors de ça, le régime pétrolier et même minier ne prévoit pas des mécanismes d’implication des acteurs là dès la base.

- Quand est-il du droit à l’information dans les industries extractives ?

Le principe est garanti par le code de transparence, le code de l’environnement, le code pétrolier ainsi que le code minier. Tous consacrent ce droit à l’accès à l’information. Le principe de confidentialité ou les clauses de confidentialité, ne touchent pas aux dispositions ayant trait à l’environnement ou à la santé. Malheureusement dans la pratique ce principe du droit à l’information est biaisé. Par exemple pour disposer d’une étude d’impact c’est un parcours du combattant, il faut se rapprocher de l’administration, en l’occurrence la DEEC. Et même dans ce cas de figure pour certains projets il y a des difficultés pour y avoir accès. L’information semble encore être un luxe alors que c’est un droit consacré.

En plus de ces réponses, quelques recommandations ont également été formulées à l’intention du grand public, des membres de la société civile et des autorités pour assurer une gouvernance responsable et inclusive des ressources naturelles :

- Rendre granulaire le débat, le sortir des salons d’élite et le déplacer dans l’espace public,
- Avoir des instances souveraines impliquant toutes les parties prenantes ainsi que la diaspora, avec un droit de veto par rapport à certaines décisions qui pourraient être prises. En insistant sur l’inclusion démocratique des acteurs bénévoles et volontaires qui travaillent dans ce secteur et voudrait que le Sénégal évite de tomber dans le

paradoxe de l'abondance, la malédiction des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement,

- Mettre en place un comité d'éthique pour la gestion des contrats, des revenus mais aussi le suivi des impacts environnementaux,
- Instaurer un système de quotas qui favoriserait la formation, la participation, et l'autonomisation des femmes,
- Effectuer une veille accrue des projets environnementaux et constituer une alliance forte autour de la transition énergétique.

En définitive, Usha Ziegelmayr Directrice de la Fondation Heinrich Böll au Sénégal, affirme que le défi majeur est de renforcer le plaidoyer auprès des pays du nord car il leur revient la responsabilité de montrer qu'ils iront plus loin que les décisions prises et vont activement travailler à réformer les systèmes énergétiques. Et également de décaisser davantage pour que les pays du sud puissent financer la transition énergétique qui est essentielle à la planète. Il est aussi important de créer des alliances entre les acteurs qui luttent pour la transition climatique, au sud comme au nord, afin de renforcer la force de frappe et faire bouger les lignes.

À l'issu de cette dernière session, et remerciements étant faits à la fondation Heinrich Böll Stiftung pour son appui, Elimane Kane Président de LEGS-Africa rappelle que cette série de panels avait pour objectif d'arriver à une réflexion et contribution commune de la société civile. Les résultats seront donc largement partagés notamment avec les autorités ainsi que les parties prenantes afin de discuter sur les plans mis en œuvre et les prochaines décisions en tenant compte de l'urgence climatique mais surtout des risques que court le Sénégal.

DÉCLARATIONS DES ORGANISATIONS CITOYENNES ET ÉCOLOGISTES DU SÉNÉGAL



Six années après la tenue de la 21^{ème} conférence des parties (COP21) qui a donné naissance à l'Accord de Paris, la COP26 inscrite sous la thématique de l'adaptation, constitue la première étape clé permettant de vérifier le niveau de mise en œuvre et l'efficacité dudit accord. La conférence de Glasgow intervient dans un contexte où plus que jamais, la problématique des changements climatiques appelle à une conscience renouvelée sur notre modèle économique. Elle met à nu les limites de nos modes de vie, tout en soulignant la nécessité pour l'homme de vivre plus en harmonie avec son environnement.

En marge des conclaves de Glasgow qui viennent de se tenir, les organisations de la société civile sénégalaise se mobilisent autour de l'urgence climatique pour alerter l'opinion publique, les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs sur les enjeux contemporains. Elles rappellent à l'Etat du Sénégal l'ampleur des engagements antérieurs et la mesure de ses engagements postérieurs face à l'urgence de la limitation des taux d'émissions de gaz à effet de serre, dans un contexte où l'Etat du Sénégal s'engage à démarrer à partir de 2023 une production importante de gaz et de pétrole.

Pendant un mois, à travers trois sessions de débat autour des défis et opportunités de l'exploitation du pétrole et du gaz, de l'évaluation des actifs du Sénégal après prise en compte de l'impact de la pandémie à Covid-19 et de la transition énergétique, ainsi que l'appréciation du niveau d'inclusion des citoyens dans la gouvernance du secteur face aux enjeux de développement durable, des organisations de la société civile et experts nationaux et internationaux réunis ont permis aux organisations citoyennes et écologiques Sénégalaises de dégager la position qui suit.

Nous acteurs.trices de la société civile au Sénégal,

Fortement préoccupés par l'emballage climatique de la planète et son cortège de conséquences en Afrique en général et au Sénégal en particulier;

Préoccupés par les impacts négatifs observés montrant une tendance à la baisse de la pluviométrie, une hausse des températures moyennes, une élévation du niveau de la mer, des perturbations sur la disponibilité des espaces cultivables, des ressources hydrauliques et halieutiques;

Préoccupés par le niveau de vulnérabilité des écosystèmes au Sénégal, nécessitant un recours à des actions précises d'atténuation et d'adaptation face aux perspectives climatiques futures, afin d'en maîtriser les impacts potentiels, notamment en termes socio-économiques ;

Relevant la fréquence des événements extrêmes (vagues de chaleur, pluies hors saison, perte de terres cultivables) affectant principalement les zones situées au nord et à l'est du Sénégal (Diéry, Sénégal oriental Linguère, etc)

Conscients de la conclusion du dernier rapport du Groupe d'Expert Intergouvernemental sur les Changements Climatiques (GIECC) qui alerte la communauté internationale en ces termes : *« nous ne réduisons malheureusement pas suffisamment nos émissions de gaz à effet de serre et que le réchauffement risque de dépasser 3 °C avec des conséquences irréversibles pour l'humanité » ;*

Constatant que depuis 2010, les émissions globales au Sénégal s'établissent à 16 752 Gg de CO₂ équivalent et celles-ci connaissent une progression régulière, pour atteindre 37 761 Gg, d'ici 2030 si aucune action n'est faite;

Constatant que depuis 2016, l'Etat du Sénégal s'est engagé à se lancer dans le processus de mise à jour de sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) pour en faire une Contribution Déterminée au niveau National (CDN) qui constitue l'engagement du pays dans le cadre de l'accord de Paris;

Conscients de l'importance du coût réservé à la mise en œuvre de la Contribution du Sénégal estimée à plus de 13 milliards de dollars US dont :

- 8,7 milliards dédiés à l'atténuation avec 3,4 milliards dollars US, en inconditionnel, et 5,3 milliards US en conditionnel ;
- 4,3 milliards US pour l'adaptation, dont 1,4 milliards US d'inconditionnel et 2,9 milliards US de conditionnel

Informés de la décision du Sénégal de poursuivre l'exploitation du pétrole et du gaz à travers au moins deux Décisions Finales d'Investissement (DFI) signées avec une projection de début de production en 2023;

Informés de la volonté déclarée du président de la République du Sénégal d'utiliser le gaz comme une énergie propre, pour en faire un levier de la transition énergétique;

Prenant acte des résolutions lors de la Conférence COP26 d'acteurs publics et pays partenaires financiers à arrêter dès 2022 de financer les projets d'extraction et de production de gaz, de pétrole ou de charbon,

Constatant également l'orientation stratégiques de grandes compagnies pétrolières vers les énergies renouvelables;

Encourageons l'Etat du Sénégal à

- Promouvoir et davantage vulgariser la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), avec une plus grande implication des organisations citoyennes et des communautés
- Mobiliser les forces vives de la nation autour de l'urgence climatique et à l'adoption des comportements conséquents
- Mettre en œuvre une Stratégie claire et concertée, des politiques et outils juridiques permettant de réduire considérablement les émissions carbonées
- Mieux encadrer la gouvernance environnementale des projets pétroliers, à travers des études d'impact environnementales et sociales régulières, une gestion inclusive des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des exploitations en cours, et une réévaluation des impacts et des externalités négatives des projets pétroliers et gaziers avant l'octroi de nouvelles Décisions Finales d'Investissement;

Également,

Reconnaissant l'importance des besoins en énergie pour atteindre les objectifs du Plan Sénégal Émergent et le poids de la dépendance à ses énergies importées dans la balance de paiement du Sénégal;

Conscients de l'importance de l'empreinte écologique des énergies fossiles du fait que les combustibles fossiles sont la principale cause de l'urgence climatique. Charbon, pétrole et gaz sont responsables de près de 80 % de toutes les émissions de dioxyde de carbone depuis le début de la révolution industrielle;

Constatant que depuis 1972 les états se réunissent pour réfléchir sur l'avenir de la planète, de la biodiversité, de l'humanité face à la croissance de la production des énergies fossiles, de l'augmentation des taux d'émissions des GES, de la destruction de la couche d'ozone;

Soulignons que l'option d'une croissance économique essentiellement basée sur l'exploitation intensive des combustibles fossiles s'avère désuète et en déphasage avec le contexte d'urgence climatique;

Soulignons également l'existence de solutions alternatives à travers l'utilisation des énergies renouvelables, ainsi que les efforts déjà réalisés par l'Etat du Sénégal à ce propos;

Appelons les autorités à :

- Encourager les porteurs de projets pétroliers en cours, à adopter des techniques visant à réduire les émissions de CO₂ à défaut de les éradiquer ;
- Orienter une partie importante des revenus pétroliers escomptés vers le financement de la transition énergétique ;
- Mettre en place un protocole exigeant d'encadrement des émissions de GES dans le cadre des nouveaux projets pétroliers en cours d'exploration ;
- Arrêter un plan de sortie des énergies fossiles en raison de leur absence de durabilité ;
- Accentuer la promotion des énergies renouvelables à travers leur correcte prise en charge dans les différents budgets sectoriels et la planification locale ;

Fait à Dakar, le 25 Novembre 2021

Les organisations initiatrices :

LEGS-Africa,

Action pour la Justice Environnementale (AJE)

Femmes , Enfance, Environnement (FEE)

Green Senegal

Lead Senegal

Alliance des Acteurs et Métiers des Énergies au Sénégal(AMES)

Lumières, Synergie et Développement (LSD)

Annexes

- « Jant Yi » par Selly Raby Kane <https://youtu.be/AA0icpeiAwo>
- **Webinaire 1** : « Opportunités et Défis pour le Sénégal dans le domaine de la production pétrolière » <https://fb.watch/9DfXUC-vZP/>
- **Webinaire 2** : « Actifs échoués du Sénégal : Impact de la COVID-19 et de la transition énergétique » <https://fb.watch/9Dg2S9D2oZ/>
- **Webinaire 3** : « Inclusion et participation de la société civile dans le processus de prise de décision » https://fb.watch/9DgiPl_kaJ/



Personnes Ressources



Dr Momar
SAMB
— Géologue —



Dr Khadim Bamba
DIAGNE
— Economiste —



Abdou **GUEYE**
— Spécialiste en —
Gestion des Impacts
des Activités Extractives



Fary **NDAO**
— Géologue —



Adiouma **SECK**
— AJE —



Johnny **WEST**
— Directeur open oil —



Ibrahima **NDIAYE**
— Green Sénégal —



William **DAVIS**
— Senior Economise —
(NRGI)



Hervé **LADO**
West Africa Maneger —
(NRGI)

Equipe de coordination

Elimane kane - *Coordonateur*

Aliou Kane - *Chargé de projet*

Mountaga Thiam - *Responsable administratif et financier*

Oumou Ba - *Modératrice*

Bigué Marcel Fall - *Chargée de Capitalisation*

Sophie Gueye Diagne - *Infographe*



Natural
Resource
Governance
Institute

OpenOil

